



Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Association
cantonale bernoise

Rapport d'activité 2019

Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile



NOUS NE VOUS ENVOYONS
PAS CHEZ LE SPÉCIALISTE.
CE SONT NOS SPÉCIALISTES
QUI VIENNENT CHEZ VOUS.



MONSIEUR ZAUGG
TROUVE RÉGULIÈREMENT
DE NOUVEAUX NOMS
POUR SA FEMME.

HIER, C'ÉTAIT CELUI
DE SA MÈRE.



L'HÔPITAL
EST LÀ OÙ SE
TROUVE
VOTRE LIT.

Illustrations : sujets de la campagne de marketing 2019

Sommaire

Éditorial	3
Comité	4
Secrétariat.....	5
Activité associative	6
Priorités 2019	6
Activités associatives et réseautage.....	7
Perspectives	11
Contrats de prestations et documents de base cantonaux.....	12
Bases au niveau fédéral	14
Formation professionnelle	16
Spitexshop	17
Bilan au 31.12.2019	18
Compte d'exploitation.....	19
Annexe aux comptes annuels.....	20
Rapport de l'organe de révision	21
Explications.....	22
Impressum	23

Éditorial



Chère lectrice, cher lecteur,

Pour les organisations d'aide et de soins à domicile (ASD), l'année sous revue a été une année spéciale car, dès janvier 2019, il a fallu réaliser les économies exigées dans le domaine de l'obligation de prise en charge. Désormais, l'indemnisation de l'obligation de prise en charge des soins en tout temps et dans l'ensemble du canton par les organisations bernoises d'ASD à but non lucratif est amputée de 6 millions de francs par année. Cette économie a un impact majeur sur toutes les organisations. Il a par exemple fallu réorganiser des processus et épargner dans le domaine du personnel.

Pour l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile, les négociations en vue des contrats 2020 figuraient en tête des priorités. Nous regrettons profondément que le contrat relatif aux prestations d'aide au ménage et d'encadrement social soit toujours limité à quelques pathologies et que les contributions versées par le canton de Berne continuent à diminuer. Nous ne sommes pas non plus satisfaits des adaptations apportées au contrat relatif aux soins. L'ancien système d'indemnisation qui, entre autres, recensait les prestations de coordination était clair et transparent. Ces montants ont maintenant été transférés sur les heures d'intervention. Certes, dans une perspective de branche, ces indemnités sont équivalentes, mais on perd toute transparence et vérité des coûts.

L'année dernière, nous avons aussi mis au point notre stratégie et développé avec nos membres une action concrète. Une question fondamentale principale se posait, à savoir comment à la fois dispenser à nos patientes et patients des soins optimaux, tout en continuant à faire figure de partenaire fort, innovant et fiable dans le secteur de la santé ?

La campagne de marketing conçue durant l'année sous revue montre à quel point les domaines d'intervention couverts par les organisations d'ASD sont divers, qu'il s'agisse de soins infirmiers, d'assistance aux patients atteints de démence, d'une aide de courte durée après un accident ou d'une lourde prise en charge à domicile.

La performance fournie par nos membres m'impressionne. Chaque année sont dispensés 3,6 millions d'interventions de soins et 230'000 heures d'encadrement social et d'aide au ménage qui mobilisent 5000 collaboratrices et collaborateurs dans l'ensemble du canton. J'adresse un très chaleureux merci à nos organisations-membres, à tous les soignantes et soignants, aux équipes des centres ASD, à nos partenaires et à la population du canton de Berne. C'est un bonheur de travailler pour vous et avec vous !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'U. Zybach'.

Ursula Zybach
Présidente

Comité



De g. à d. Bernhard Lippuner, Markus Irrniger, Roger Guggisberg (directeur), Marlen Baumann Giger, Urs Kernén, Beatrice Diallo, Erika Wüthrich Rösch, Beat Ursenbacher, Ursula Zybach, Bernhard Zaugg, Lars Guggisberg

Présidence et vice-présidence

- Ursula Zybach, présidente, députée au Grand Conseil
- Beat Ursenbacher, vice-président, médecin, spécialisé en médecine générale FMH

Membres du comité au 31 décembre 2019

- Marlen Baumann Giger, présidente de l'ASD Gantrisch
- Lars Guggisberg, avocat et député au Grand Conseil (jusqu'à fin 2019), conseiller national (dès fin 2019)
- Markus Irrniger, directeur de l'ASD Biel-Bienne Regio
- Urs Kernén, directeur de l'ASD Region Interlaken AG
- Bernhard Lippuner, président de la société coopérative d'ASD Oberaargau Land
- Erika Wüthrich Rösch, ancienne directrice de l'ASD Burgdorf-Oberburg
- Bernhard Zaugg, président de l'ASD RegionKöniz
- Beatrice Diallo, médecin, spécialisée en médecine interne générale FMH, déléguée de la Société des médecins du canton de Berne (SMCB) [dès le 22.05.2019]

Membres du comité ayant quitté en 2019

- Thomas Heuberger, médecin, spécialisé en médecine interne FMH, délégué de la Société des médecins du canton de Berne (SMCB) [jusqu'au 22.05.2019]

Secrétariat



De g. à d. Nicole Grossniklaus, Roger Guggisberg, Lucia Aebersold

Secrétariat

- 🌿 Roger Guggisberg, directeur
- 🌿 Nicole Grossniklaus, assistante de direction
- 🌿 Lucia Aebersold, assistante de direction adjointe

Mandats juridiques

- 🌿 Andreas Danzeisen, juriste, avocat, kanzlei konstruktiv
- 🌿 Romana Čančar, avocate, kanzlei konstruktiv
- 🌿 Gregor Ruh, juriste, Büro für Arbeitsrecht, Thoune
- 🌿 Daniel Kettiger, Mag. rer. publ., kettiger.ch

Traductions

- 🌿 Anne-Lise Greber-Borel, juriste, Zollikofen

Organe de vérification des comptes

- 🌿 Revisia SA, Société fiduciaire, Bienne

Activité associative



L'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile (ASD) fournit à ses membres, à la branche et à la population une grande diversité de prestations. Elle apporte aussi une importante contribution au bon fonctionnement des soins de santé ambulatoires, qu'il s'agisse de soins infirmiers, d'aide au ménage ou d'encadrement social. De nombreuses prestations sont fournies par le secrétariat ou en collaboration avec des représentant·e-s très engagé·e-s de nos organisations-membres. Voici quelques-unes des activités de l'association cantonale, qui ne montrent toutefois qu'une partie de cet engagement, leur énumération n'étant pas exhaustive.

Priorités 2019

Projet Vision, mission et stratégie

C'est en 2018, lors d'une retraite, que le comité de l'association cantonale a posé les bases d'un nouveau projet commun intitulé Vision, mission et stratégie. En mars 2019, il a présenté les résultats de ses travaux à ses membres. En plus d'une vision/mission, le projet comprend cinq priorités stratégiques, à savoir :

- 🌿 Patientes, patients et leurs proches
- 🌿 Collaboratrices et collaborateurs
- 🌿 Travail efficace sur le plan économique
- 🌿 Coopérations et alliances
- 🌿 Communication

Avec le concours des organisations-membres, des mesures concrètes en lien avec ces priorités stratégiques sont élaborées et progressivement réalisées. Elles prennent forme dans le cadre d'ateliers et groupes de travail organisés avec les directions ainsi que les présidentes et présidents des organisations d'ASD de différentes régions.

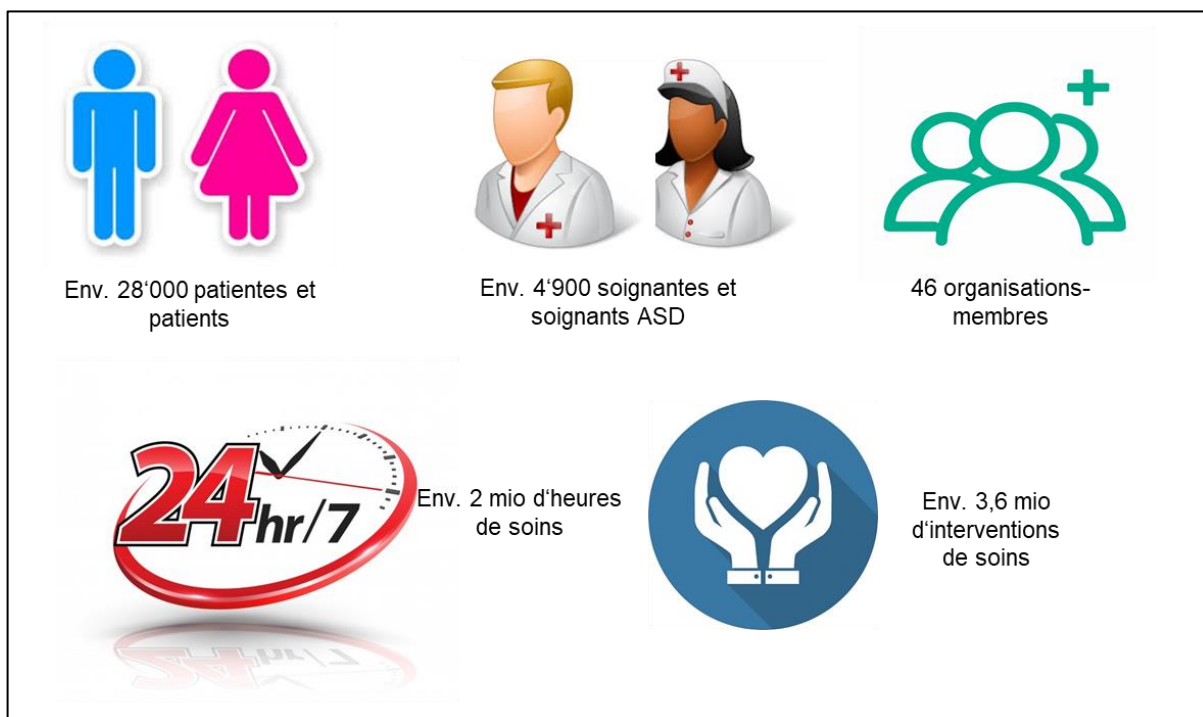
Nouveau concept de marketing

Pour l'année 2019, une nouvelle campagne de marketing a été conçue, qui met l'accent sur les compétences et la position fondamentales des organisations d'ASD à but non lucratif. Les sujets choisis dépeignent diverses situations de soins et la haute compétence professionnelle et émotionnelle du personnel. Ils présentent aussi les organisations d'ASD comme des employeurs importants. Certains de ces sujets figurent dans le présent rapport d'activité. La campagne cantonale utilise aussi bien les médias en ligne habituels que les possibilités données par les emplacements d'affichage, médias imprimés, écrans dans les bureaux de poste ou dans les stations-service ainsi que la publicité dans les transports publics. Cette campagne a reçu un accueil très positif de la part de la population comme de celle de nos membres et sera poursuivie en 2020. Par ailleurs, l'Association cantonale bernoise d'ASD a parrainé la Course féminine suisse, financé un stand des organisations-membres à la foire de la formation BAM, à une manifestation consacrée à la formation professionnelle dans le Jura bernois et

sponsorisé des offres de soutien à la population comme les cours d'accompagnement palliatif « Letzte Hilfe ».

Cockpit de l'ASD

L'Association cantonale bernoise d'ASD a développé un outil stratégique très complet à l'intention de ses membres, le cockpit Spitex, qui met en évidence les indicateurs clé actuels et significatifs du développement de la branche. À l'avenir, cet outil sera régulièrement actualisé et mis à la disposition de nos membres.



Source : Banque de données interne, statistique OFS 2017 et justificatif de prestations SAP 2018

Activités associatives et réseautage

Comité

Le comité s'est réuni à dix reprises pour traiter 119 points à l'ordre du jour. Lors d'une retraite d'un jour et demi, il s'est penché sur le projet Vision, mission et stratégie ainsi que sur les structures du comité.

Événements et réunions destinées au public



Rencontre de mi-journée destinée aux membres du Grand Conseil dans le hall de l'Hôtel de ville le 28 novembre 2019 sur le thème « L'ASD, une partenaire présente tout au long de la vie, pas seulement dans la vieillesse »

L'association cantonale a participé à plusieurs manifestations et exposé la position de la branche de l'aide et des soins à domicile (ASD) à l'occasion de différentes réunions comme lors d'une réunion des hôpitaux de la liste cantonale, d'une rencontre cantonale des psychiatres ou de la rencontre organisée pour les membres du Grand Conseil pendant la session d'hiver. En outre, l'association cantonale a parrainé la Course féminine suisse et financé le stand que quelques organisations d'ASD ont tenu à la Foire de la formation BAM.

Réunions à l'intention de nos membres



25^e assemblée des délégués ordinaire le 22 mai 2019

Nos membres se sont réunis d'une part pour l'assemblée des délégués et d'autre part pour lancer le projet Vision, mission et stratégie et le développer. Le tour pris par les discussions avec le Canton concernant les contrats de prestations a régulièrement fait l'objet de discussions et de réflexions avec les groupes d'accompagnements concernés.

Informations régulières à l'intention des membres

L'association cantonale a tenu ses membres informés des sujets et développements importants en leur adressant 55 bulletins d'information unifiés (INFO-BE) et plus de 20 courriels.

Enquête de satisfaction auprès des clients et des collaborateurs

En 2019, un nouvel outil numérique dynamique a été développé. Il offre aux organisations d'ASD la possibilité de réaliser elles-mêmes des enquêtes clients flexibles. Il sera mis en œuvre en 2020. Avec le concours de la firme Empiricon AG, nous avons conçu une enquête collaborateurs très complète. Neuf organisations comptant environ 1200 collaboratrices et collaborateurs y ont déjà eu recours dans leur organisation.

Groupes de travail

L'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile dirige les groupes de travail suivants :

- 🌿 Groupe de base Soins
- 🌿 Groupe d'accompagnement Soins
- 🌿 Groupe de base prestations d'AF (aide familiale)
- 🌿 Groupe d'accompagnement prestations d'AF (aide familiale)
- 🌿 Groupe de travail Matériel de soins (intégré dans un autre groupe de travail à la fin avril 2019)
- 🌿 Groupe de travail Transmission aux praticiens
- 🌿 Groupe de travail Campagne de marketing
- 🌿 Groupe de travail Vision, mission, stratégie

Réseaux et conférences

L'Association cantonale bernoise d'ASD participe aux conférences ASD nationales et réseaux des directions cantonales suivants :

- 🌿 Conférence des directeurs d'ASD des associations cantonales de Suisse alémanique
- 🌿 Conférence ASD des associations cantonales de la Suisse du Nord-Ouest
- 🌿 Conférence nationale des associations d'ASD
- 🌿 Réseau des directrices et directeurs des grandes organisations d'ASD
- 🌿 Réseau des directrices et directeurs Emme/Aare

Défense d'intérêts et participation à des projets

Le personnel du secrétariat, les délégué-e-s du comité ou de l'association cantonale défendent activement les intérêts du secteur de l'ASD à but non lucratif dans les organes suivants :

- 🌿 Allianz Gesunder Kanton Bern (uniquement dans la partie alémanique du canton)
- 🌿 Groupe d'accompagnement L'ambulatoire avant le stationnaire
- 🌿 Groupe d'accompagnement attaché à l'étude complémentaire sur le profil professionnel d'« infirmière en pratique avancée »
- 🌿 Conseil consultatif du centre de formation Berner Bildungszentrum Pflege
- 🌿 Juge spécialisé-e siégeant au tribunal arbitral – représentation du secteur de l'ASD
- 🌿 Fokus Bern (uniquement dans la partie alémanique du canton)
- 🌿 Stratégie de la santé 2020-2030 du canton de Berne
- 🌿 Groupe d'intérêts BeHealth
- 🌿 Commission de la formation continue par modules pour les formatrices et formateurs ainsi que pour les responsables de formation praticiens dans le secteur professionnel de la santé bernois
- 🌿 OdA Gesundheit Bern (organisation du monde du travail)
- 🌿 Projet de prévention « Geben & Annehmen – Freiwilligenengagement »
- 🌿 Projet de prévention « Impuls S »
- 🌿 Projet de prévention « Parachutes »
- 🌿 Activité de conférenciers au centre de formation Berner Bildungszentrum Pflege
- 🌿 Commissions des soins hospitaliers
- 🌿 ASSASD (Association suisse des services d'aide et de soins à domicile)
- 🌿 ASSASD – Groupe de travail élargi Communication
- 🌿 ASSASD – Commission spécialisée Soins pédiatriques à domicile
- 🌿 ASSASD – Groupe spécialisé Politique

Perspectives

La SAP a déclaré vouloir développer et mettre en œuvre des modifications conséquentes et fondamentales du système régissant le contrat de prestations Soins. L'Association cantonale et le groupe de base Soins, avec l'appui des membres, vont suivre ce processus avec attention et y participer. Par ailleurs, la mise en œuvre du nouveau manuel Finances applicable à l'ensemble du pays placera les membres et l'association cantonale devant un défi. Ces deux sujets mis à part, il y aura aussi lieu de suivre de près les importants changements et développements des conditions légales (p. ex. le durcissement de l'ordonnance sur les dispositifs médicaux ODim, la LiMA, l'initiative sur les soins, etc.).

Au cours de l'année prochaine, outre les tâches liées aux conditions-cadre et directives légales, l'Association cantonale bernoise examinera de façon approfondie le développement de la stratégie de l'association et la mise en œuvre des mesures y relatives dont, dans un premier temps, des points fondamentaux comme les critères de l'appartenance à l'association cantonale et le rôle de cette dernière.

Contrats de prestations et documents de base cantonaux



En 2019, les contrats de prestations 2020 relatifs aux « soins » et aux « prestations d'aide ménagère et d'encadrement social » ont été discutés avec la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne (SAP). Deux groupes de base ont mené les négociations, sous la houlette d'Ursula Zybach et de Roger Guggisberg, épaulés par les deux groupes d'accompagnement comprenant des délégués des organisations-membres. La SAP a notamment élaboré la stratégie de la santé 2020-2030, bénéficiant de la contribution active de l'Association cantonale bernoise d'ASD, qui a aussi fait valoir sa position dans le cadre de la consultation.

Soins

Dans le contrat de prestations « Soins 2020 », des modifications ont été apportées au système d'indemnisation. L'indemnisation des prestations de coordination liée à la performance, considérée comme importante par la branche, ne

sera à l'avenir plus versée pour elle-même par la SAP. Les montants remboursés jusqu'ici sont transformés en forfait et transférés dans la rétribution des coûts résiduels par heure de soins. Suivant la même systématique, la moitié de l'indemnisation autonome versée par nouveau client est transformée en forfait et transférée dans la rétribution des coûts résiduels par heure de soins. Une majorité des délégations de négociations des fournisseurs de prestations n'ont pas soutenu ce système de forfait et l'Association cantonale bernoise d'ASD déplore cette transformation de l'indemnisation des prestations de coordination en fonction du temps investi. Ainsi, l'indemnité est trop basse pour les prestations qui nécessitent des prestations de coordination, trop élevée pour celles qui peuvent être dispensées sans prestations de coordination et le système trop peu transparent. Cette évolution ne va pas dans le même sens que le but souvent déclaré d'une prise en charge intégrée et d'une rémunération liée à la prestation.

Prestations d'aide ménagère et d'encadrement social selon le cas

Il était prévu d'élargir en 2020 le groupe de personnes couvertes par l'obligation/ la sécurité de prise en charge. Depuis le changement des conditions du contrat survenu en 2018, l'obligation/ la sécurité de prise en charge n'est plus garantie qu'à des personnes répondant à des diagnostics clairement définis. Il s'agit des personnes souffrant de troubles psychiques ou d'un diagnostic de démence. Sont exclues de cette sécurité de prise en charge les personnes atteintes d'infirmités dues à l'âge, de handicaps, etc. Les tractations avaient en outre pour objectif de stopper la constante réduction de la contribution au financement de la Direction de la santé publique. Au grand regret de l'association cantonale d'ASD, aucun de ces buts n'a pu être atteint. La SAP était disposée à mener deux entretiens mais il n'en est ressorti aucune amélioration des conditions au bénéfice de la population. De plus, la SAP maintient la réduction progressive de son co-financement et annonce qu'il va encore diminuer en 2021.

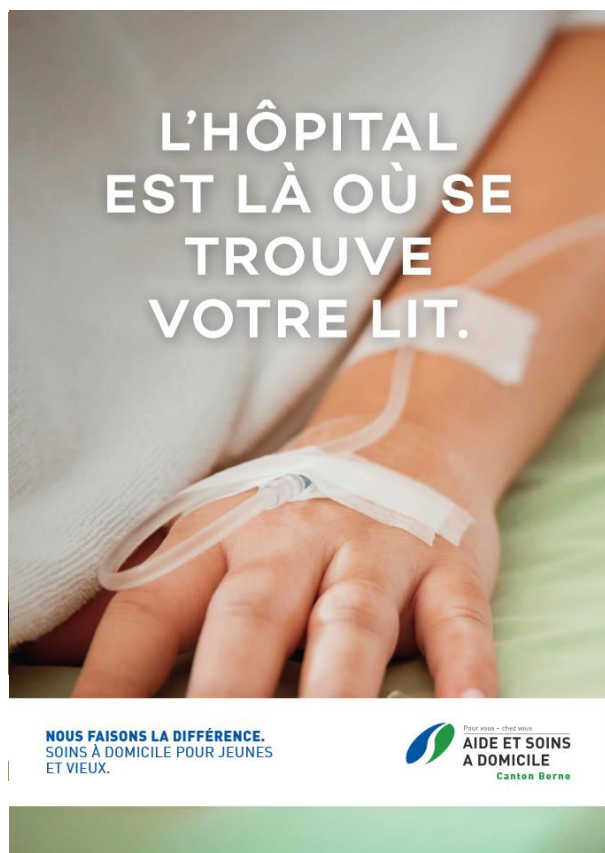
Stratégie de la santé 2020-2030

La SAP a dirigé l'élaboration d'un projet cantonal de stratégie de la santé 2020-2030 qui a été envoyé en consultation à la fin de l'année. Divers prestataires du canton y ont été associés. Sur le fond, l'Association cantonale bernoise d'ASD apprécie la décision du Grand Conseil bernois consistant à mandater une telle stratégie et le fait que notre association cantonale ait pu y participer activement. Cependant, le projet actuel fait l'objet de critiques, notamment sur le fait que la stratégie de la santé ait été présentée comme un document officiel, que l'accent soit trop peu mis sur les besoins de la population et qu'il soit accordé trop peu d'attention à l'évolution démographique.

Perspectives

En ce qui concerne les soins, les contrats de prestations font l'objet de plusieurs options de développement qui comprennent différents systèmes d'indemnisation et de conceptions encore à définir quant à l'obligation de prise en charge. L'association cantonale d'ASD se démène pour obtenir des solutions équitables et transparentes. Elle proteste aussi vigoureusement contre toutes nouvelles velléités d'économies du Canton et contre la suppression ou la réduction de l'obligation de prise en charge. Cette position est cohérente par rapport à la position annoncée dans la consultation sur la stratégie de la santé 2020-2030. L'association cantonale va par ailleurs continuer à déployer ses efforts en ce qui concerne les prestations d'aide au ménage et d'encadrement social selon le cas afin que les personnes atteintes d'infirmités dues à l'âge ou de handicaps soient comprises dans le groupe des personnes au bénéfice de l'obligation de prise en charge et que le Canton cesse de réduire le co-financement de ces prestations.

Bases au niveau fédéral



À l'échelle nationale, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (AS-SASD) est à la tête des projets et tractations menés avec les services de la Confédération, les assureurs maladie, les associations faitières nationales et d'autres acteurs tels que les cercles politiques. L'Association cantonale bernoise d'ASD est en contact avec l'AS-SASD et s'engage là où c'est possible et judicieux. En juin, Ursula Zybach a été élue au comité de l'ASSASD. Depuis lors, elle fait partie du groupe de travail Politique. En 2019, des décisions importantes ont été prises à l'échelle nationale qui déploieront leurs effets en 2020 ou influenceront sur les orientations futures.

Modification de l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS)

La modification qui a le plus fort impact sur la branche du maintien à domicile est la réduction des contributions que les assureurs maladie versent aux soins ambulatoires à titre d'indemnité. Cette mesure a aussi un effet sur

la participation maximale des patients aux coûts, qui passe ainsi de Fr. 15.95 à Fr. 15.35. Il est réjouissant que le canton de Berne ait suivi la demande de la Confédération relative au financement des coûts résiduels et qu'il compense la réduction des contributions des assurances maladie par une augmentation du financement des coûts résiduels. Bien que le genre de compensation ne corresponde pas aux attentes de notre association cantonale, cette mesure garantit néanmoins que, dans l'ensemble, le financement ne sera pas inférieur.

Soins EFAS

Depuis des années, les milieux de la politique cherchent à établir un Financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS). La Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) demande qu'EFAS comprenne également les soins fournis par les organisations de maintien à domicile et les EMS. L'ASSASD soutient l'intégration des soins au financement uniforme EFAS qui permettra une réglementation claire des coûts à assumer par les partenaires financiers des soins, la promotion des soins intégrés et qui facilitera le travail des prestataires.

Remboursement du matériel de soins selon la LiMA (liste des moyens et appareils)

En 2019, ce sujet qui occupe énormément la branche depuis la fin de l'année 2017 a connu un changement sur le plan national. Le Conseil fédéral entend introduire une indemnisation du matériel de soins uniformisée dans l'ensemble de la Suisse. À l'avenir, les assureurs-maladie devront assumer le financement du matériel de soins indépendamment du fait qu'il soit utilisé directement par le patient, par un intervenant non professionnel ou par le personnel soignant. Il est prévu de faire figurer cette réglementation dans la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal). Lors de sa séance du 6 décembre 2019, le Conseil fédéral a adopté le projet de consultation à ce sujet.

Stratégie Santé 2030 dotée de quatre priorités

Dans la stratégie 2020-2030, le Conseil fédéral définit les priorités en matière de politique sanitaire pour les dix prochaines années. Quatre défis urgents s'imposent : la transformation numérique, un environnement de travail sain et les risques environnementaux pour la santé, les changements démographiques ainsi que le maintien de soins de qualité et finançables.

Initiative sur les soins infirmiers

En 2019, l'initiative sur les soins infirmiers et le contre-projet indirect ont fait l'objet de vives discussions sur le plan fédéral. L'ASSASD a vigoureusement soutenu le contre-projet indirect très complet. Le Conseil national a réaffirmé le besoin d'agir dans le domaine des soins et clairement adopté le contre-projet indirect de sa commission, rejetant par contre l'initiative sur les soins infirmiers. Il reviendra au Conseil des États de confirmer, en 2020, les décisions du Conseil national en faveur des soins.

Formation professionnelle



En été 2019, une nouvelle volée d'apprenantes et apprenants plus importante que l'année précédente a débuté une formation d'ASSC ou d'ASA. Au total, 1020 personnes ont commencé un apprentissage dont 127 dans une organisation d'ASD. Ces entreprises ont des difficultés à recruter un nombre suffisant d'apprenants. Il y a plus d'offres de places d'apprentissage que de jeunes à la recherche d'une formation dans les soins, cette situation étant due au nombre moins important des jeunes sortis de l'école et à l'obligation de formation qui est fonction de l'importance de l'entreprise, respectivement dans le domaine de l'ASD, des heures de prestations.

Dans l'étude Coûts/bénéfices de la formation professionnelle initiale 2019 (<https://www.ehb.swiss/berufsauswertungen>),

l'IFFP a mis en évidence les professions pour lesquelles la formation est, pour les entreprises, financièrement plus intéressante que dans d'autres professions. Pour la formation d'ASA,

le bénéfice net s'élève à environ 8000 francs. Pour celle d'ASSC, les coûts nets incombant à l'entreprise se montent à 100 francs sur l'ensemble des trois années de formation. Le profit non monétaire fait par l'entreprise n'est pas à sous-estimer car les apprenant·e·s poussent à réfléchir, font des suggestions, et mettent l'entreprise au défi. Il vaut la peine de s'investir dans la formation car les anciens apprenant·e·s ASSC qui ont suivi la Haute école de santé et reviennent après des années de formation et d'expériences diverses travailler avec conviction dans le domaine de l'ASD font la joie de chaque organisation.

En 2019, les organisations d'ASD ont aussi servi d'entreprises formatrices pour les infirmières et infirmiers étudiants HES. Elles forment des étudiant·e·s qui suivent le cursus en école comme en entreprise. De plus, les organisations d'ASD sont aussi des sites de formation pour d'autres filières comme assistant·e en soins de longue durée, etc.

Les organisations d'ASD et leur personnel sont les ambassadeurs de la formation. Leur engagement dans le marketing professionnel, tel que leur présence à la BEA, à la BAM ou à la journée des professions de la santé, est capital. Mais nous avons avant tout besoin d'apprenant·e·s et d'étudiant·e·s motivés qui donnent au quotidien une image positive des professions de soignant·e·s et jouent ainsi le rôle d'ambassadeurs des formations dans le secteur de d'ASD.



Stand SPITEX, BEA, 7 mai 2020

Spitexshop



Depuis de longues années, la boutique en ligne de l'Association cantonale bernoise d'ASD fournit les organisations d'ASD de toute la Suisse. Notre offre comprend divers documents spécialisés relatifs à la branche de l'ASD, des articles publicitaires et des cadeaux convenant à des événements comme la Journée nationale Aide et soins à domicile, les journées portes ouvertes ou les expositions. Ces articles sont bien sûr également appropriés comme cadeaux ou marques de considération à remettre aux clientes et clients ou au personnel.

En 2019, d'entente avec les organisations d'ASD, nous avons lancé de nouveaux articles avec succès, entre autres les coussins chauffants/rafraîchissants ou les nouvelles pochettes de pansements bleues. De grands classiques comme les stylos-billes et les décapsuleurs pour bouteilles en PET font toujours le bonheur de nos clients. Afin d'être en mesure de proposer des articles de haute qualité moyennant un bon rapport qualité/prix, nous entretenons des contacts permanents avec nos fournisseurs de longue date.

En 2019, nous avons vendu 71'922 articles au total. Ventes par rubrique :

Rubrique	Nb de pièces
Bonbons Halter	37'000
Sets / pochettes de pansements	8'300
Stylos-billes	5'850
Sacs en plastique écologique	5'250
Ballons	4'000
Décapsuleurs pour bouteilles en PET	3'700
Chausse-pieds	2'260
Linges en microfibres	1'230
Porte-clés	1'175
Papillons adhésifs	820
Protège-lèvres	800
Lingettes rafraîchissantes	700
Coussins chauffants/rafraîchissants	590
Parapluies de poche	247

Bilan au 31.12.2019

BILAN	31.12.2019	31.12.2018
Actifs circulants		
Liquidités	1'249'723.21	1'158'207.15
Caisse	401.90	11.00
Poste	774'550.53	540'031.27
Poste Campagne de marketing	474'770.78	618'164.88
Créances résultant de livraisons et de prestations	19'634.65	24'107.40
Créances envers le personnel	0.00	870.00
Créances envers des tiers Campagne marketing	5'084.00	8'000.00
Créances envers des proches	14'550.65	15'237.40
Ducroire	0.00	0.00
Autres créances à court terme	5'254.55	0.00
Impôt anticipé	0.00	0.00
Créances envers les assurances sociales	5'254.55	0.00
Réserves et prestations non facturées	23'850.80	16'222.75
Réserves articles publicitaires et imprimés	23'850.80	16'222.75
Régularisations actives	430.00	10'771.33
Actifs immobilisés		
Biens mobiliers immobilisés	0.00	4'730.00
Acquisitions	55'880.75	54'772.40
Amortissements cumulés	-55'880.75	-50'042.40
Total des actifs	1'298'893.21	1'214'038.63
Fonds étrangers		
Engagements résultant de livraisons et de prestations	89'687.75	77'665.05
Engagements envers des tiers	5'314.55	30'993.55
Engagements envers des tiers Campagne de marketing	56'736.90	28'304.35
Engagements envers le personnel	23'564.90	7'935.95
Engagements envers des proches	4'071.40	10'431.20
Autres engagements à court terme	522.35	12'605.70
Engagements envers les assurances sociales	522.35	12'605.70
Régularisations passives et provisions à court terme	23'368.20	23'252.40
Divers	13'740.80	8'200.00
Révision	5'000.00	4'800.00
Vacances et heures supplémentaires	4'627.40	10'252.40
Provisions et positions analogues prévues par la loi	511'324.87	582'660.53
Campagne de marketing	511'324.87	582'660.53
Capital affecté	31'326.89	40'326.89
Fonds de développement	31'326.89	40'326.89
Capital de l'organisation		
Capital de l'organisation	642'663.15	477'528.06
Capital libre généré	477'528.06	485'029.31
Attribution du résultat de l'exercice	165'135.09	-7'501.25
Total des passifs	1'298'893.21	1'214'038.63

Compte d'exploitation

Compte d'exploitation	2019	2018
	01.01.19-31.12.19	01.01.18-31.12.18
Produit d'exploitation	859'190.70	875'803.39
Recettes tirées des articles publicitaires et imprimés	57'657.15	62'479.70
Cotisations des membres	798'390.00	802'100.00
Autres recettes, dons	3'143.55	11'223.69
Charges matériel et marchandises	-30'895.69	-40'880.42
Achat des articles publicitaires et imprimés	-30'895.69	-40'880.42
Frais de personnel	-494'163.15	-635'624.15
Salaires	-328'238.80	-363'290.85
Assurances sociales	-64'719.00	-77'068.50
Prestations de tiers	-92'081.45	-154'379.30
Autres frais de personnel	-9'123.90	-40'885.50
Autres charges liées à l'exploitation	-180'099.72	-208'002.67
Charges des locaux	-34'448.10	-57'620.90
Frais administratifs et d'informatique	-121'292.05	-139'787.02
Frais de publicité	0.00	-180.00
Autres charges d'exploitation	-24'359.57	-10'414.75
Amortissements et rectifications de valeurs sur positions de l'actif immobilisé	-5'838.35	-4'743.60
Produits financiers	0.00	0.00
Charges et produits extraordinaires, uniques ou non imputables à la période	16'941.30	5'946.20
Résultat de l'exercice	165'135.09	-7'501.25

Annexe aux comptes annuels

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	31.12.2019	31.12.2018
Indications sur les principes s'appliquant à l'établissement des comptes annuels		
Les comptes annuels de l'exercice sous revue ont été établis conformément aux prescriptions du droit suisse, notamment aux articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du droit des obligations (art. 957 à 962 CO).		
Résultat Campagne de marketing	0.00	0.00
Recettes (des associations)	391'602.00	389'854.20
Dépenses	-462'937.66	-312'997.12
Modification Provision Campagne de marketing	-71'335.66	76'857.08
Charges extraordinaires, uniques ou non imputables à la période	5'000.00	0.00
Association d'ASD d'Argovie - participation à mASA	5'000.00	0.00
Produits extraordinaires, uniques ou non imputables à la période	21'941.30	5'946.20
treas AG, provision des années précédentes	5'322.80	5'946.20
Vaudoise, remboursement de primes	1'618.50	0.00
Frais d'adhésion à mASA payés par associations cantonales d'ASD	15'000.00	0.00
Autres indications exigées par la loi		
Le nombre de 10 postes plein temps en moyenne annuelle n'a pas été dépassé.		
Engagements envers des institutions de prévoyance	0.00	5'905.90
Evénements majeurs survenus après la date de clôture du bilan		
Après la date de clôture du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes annuels par le comité, aucun événement majeur n'est survenu susceptible de porter préjudice à la fiabilité des comptes 2019, resp. qui aurait dû être divulgué ici.		

Rapport de l'organe de révision

revisia

Rapport de l'auditeur au comité sur les comptes annuels à l'Assemblée des délégués de l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile, Berne

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels de l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile, comprenant bilan, compte de profits et pertes et annexe pour l'exercice 2019 arrêté le 31 décembre 2019.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

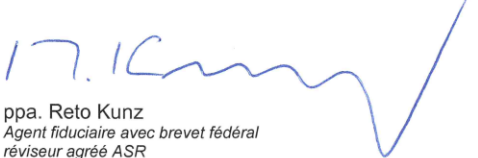
Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile, conformément aux lois et aux statuts.

Bienne, le 17 avril 2020

REVISIA SA


Christoph Schütz
Expert-comptable diplômé
Expert-reviseur agréé ASR
(Réviseur responsable)


ppa. Reto Kunz
Agent fiduciaire avec brevet fédéral
réviseur agréé ASR

REVISIA AG/SA Treuhandgesellschaft/Société fiduciaire

www.revisia.ch

info@revisia.ch

Biel/Bienne
P.-E. Brandtstrasse 4
2502 Biel/Bienne
Tel. 032 344 85 20

Aarberg
Murtenstrasse 4
3270 Aarberg
Tel. 032 392 47 27

Murten/Morat
Alte Freiburgstrasse 21
3280 Murten/Morat
Tel. 026 672 96 09

Mitglied:
TREUHAND | SUISSE
EXPERTSuisse

Explications

Notion	Explication
AF (aide familiale)	Aide ménagère et encadrement social
ASA	Aide en soins et accompagnement
ASSC	Assistant-e en soins et santé communautaire
BAM	Berufs- und Ausbildungsmesse – foire de la formation
BeHealth	Projet du canton de Berne en matière de cybersanté (ehealth) qui comprend le dossier électronique du patient (LDEP)
BZ Pflege	Berner Bildungszentrum Pflege (Centre de formation en soins infirmiers de Berne)
CDS	Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
Cours interentreprises	Cours interentreprises
CP	Contrat de prestations
DEP	Dossier électronique du patient
eHealth	services de cybersanté
HF Pflege	Ecole supérieure ES en soins infirmiers
LiMA	Liste des moyens et appareils
OFS	Office fédéral de la statistique
OFSP	Office fédéral de la santé publique
Organisations d'ASD	Organisations d'ASD sans but lucratif d'utilité publique assumant l'obligation de prise en charge (définition seulement valable dans ce document)
OdA Gesundheit Bern	Organisation du monde du travail santé Berne ; centre de services en charge de la formation dans le secteur de la santé du canton de Berne
OdASanté	Organisation faîtière nationale du monde du travail en santé ; elle défend à l'échelle nationale les intérêts de la branche de la santé pour les questions de formation relatives aux professions de la santé
SAP	Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne

Impressum

Quoi	Indications
Éditrice	Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile
Photos	Patrik Kummer, Langenthal Ursula Zybach, Spiez
Sujets marketing	Republica AG, Berne

Réimpression du rapport d'activité, y compris d'extraits, uniquement sous condition de divulgation complète des sources et en accord avec l'éditrice, de même que toute impression en vue d'une distribution hors du cercle des membres de l'Association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile.